



ADMINISTRATION COMMUNALE / SECRÉTAIRE - BOURSIER

No de tél. / fax : 026 675 23 71

N.B.: N'hésitez pas à laisser un message sur le répondeur automatique, il sera traité rapidement.

Natel : 079 453 90 33

E-mail : commune@russy.ch

Correspondances : boîte aux lettres, école de Russy, au centre du village.

ASSEMBLÉE COMMUNALE, comptes 2009

CONVOCAZION

Les citoyennes et citoyens de la commune de Russy sont convoqués en assemblée communale ordinaire, à la salle communale, pour le:

MARDI 27 AVRIL 2010, À 20H15

Tractanda

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 18 décembre 2009
2. Comptes 2009 :
 - 2.1 Comptes de fonctionnement
 - 2.2 Comptes des investissements
 - 2.3 Rapport de la commission financière
 - 2.4 Approbation
3. Proposition d'abaissement du taux d'impôt communal
 - 3.1 Impôt sur le revenu
 - 3.2 Impôt sur la fortune
4. Désignation de l'organe de révision
5. Information sur le projet de réduction de l'éclairage public
6. Informations communales
7. Divers

Le Conseil communal

ASSEMBLEE COMMUNALE, budget 2011

Date à retenir: : vendredi 17 décembre 2010

CONTRÔLE DES HABITANTS / mutations

Arrivées de: Onex/GE, le 01.01.2010 M. Lambert Martial

Départs pour:

Avenches/VD, le 31.12.2009	Mme Barbey Rachel
Cheyres/FR, le 31.12.2009	M. Cantin Mathieu
Zermatt/VS, le 31.12.2009	M. Cambridge Didier

SITUATION AU 31.03.2010: 212 HABITANTS

A VOS AGENDAS

Groupement des dames – représentation théâtrale: dans le cadre des activités pour les aînés, le Groupement des dames organise la venue de la troupe de théâtre des aînés de Bussy, le mercredi 28 avril 2010, à 14h à la grande salle de Dompierre. Entrée libre, sans réservation.

Courses de caisses à savon du Belmont: samedi 19 et dimanche 20 juin 2010.

Bénichon de Russy: notre fête villageoise aura lieu cette année les 2, 3 et 4 juillet au Battoir. Le vendredi 3, l'Amicale villageoise organise son traditionnel loto et vous invite, les samedi 4 et dimanche 5, à bénichonner.

Les sociétés qui désirent communiquer leurs manifestations dans notre Bulletin communal sont priées de nous les communiquer jusqu'au 29 octobre 2010.

BÉNÉDICTION DE LA VIERGE MARIE À LA GROTTÉ DES ROCHES, DIMANCHE 16 MAI

Depuis son inauguration, il y a plus de cinquante ans, une statue de la Vierge Marie, ramenée à l'époque de Lourdes par l'abbé Sallin, veillait sur la grotte des Roches. Or, avec le temps, elle s'était considérablement dégradée au point qu'il n'était plus envisageable de la restaurer. C'est pourquoi le Conseil communal a décidé, l'an dernier, de faire l'acquisition d'une nouvelle statue qui aurait dû nous parvenir au début de l'année. C'est aujourd'hui chose faite. Le Conseil communal a donc la joie d'inviter l'ensemble des paroissiens et toute la population à une bénédiction de la nouvelle statue de Notre-Dame de Lourdes le **dimanche 16 mai à 16h**. La cérémonie présidée par Monsieur le curé Genoud, sera suivie d'un verre de l'amitié.

LA VIE DE NOS SOCIÉTÉS VILLAGEOISES

Baladin – inauguration des nouveaux costumes

Pour leurs 30 ans d'activité, le chœur d'enfants de Dompierre-Russy *Les Baladins* vous invite à leur concert qui aura lieu jeudi 13 mai, à 17h, à la salle polyvalente de Dompierre. Pour cet anniversaire, le chœur, qui inaugurera un nouveau costume, organise un repas de soutien auquel la population est conviée. Réservation au no de tél. 026 675 50 60. Le concert sera animé par un chœur en provenance de Lyon et les sourires et ritournelles de nos jeunes chanteurs.

Fanfare Sainte-Cécile – un mois de mai musical

Après son concert annuel du 27 février dernier, votre fanfare prépare activement et studieusement la suite de sa saison musicale. Elle participera au giron annuel broyard, à Granges-Marnand: samedi 8 mai concours de plusieurs solistes issus de ses rangs et samedi 22 mai, dans la matinée, passage de la Sainte-Cécile devant le jury.

La fanfare participera également à la fête cantonale à Châtel-Saint-Denis: jeudi 13 mai avec le concours des tambours devant jury (9h26/ 9h56), le concours fanfare devant jury (12h30) et le concours de marche (15h15). Dimanche 16 mai: participation au grand cortège dans lequel la Ste-Cécile fait partie du trio représentant la Broye.

A noter encore : l'audition publique de l'école de musique le jeudi 1er juillet 2010, au foyer de la halle polyvalente de Dompierre.

Course de caisses à savon – inscription

Année sportive s'il en est... En effet, entre l'avalanche de médailles olympiques aux Jeux de Vancouver et la finale du mondial de football en Afrique du Sud, il y a notre traditionnelle course de caisses à savon du Belmont, le samedi 19 et le dimanche 20 juin 2010, sa mythique descente de Russy... Qui donc remportera cette année cette épreuve de légende? Pour avoir une chance de figurer au palmarès, inscrivez-vous sans tarder en remplissant le talon ci-dessous que vous glisserez dans une enveloppe avec 10 francs par pilote, à renvoyer à Eric Baltisberger, ch. de la Ferme 2, 1773 Russy **avant le 30 avril 2010**.

Le contrôle technique des caisses à savon est fixé au samedi 29 mai 2010. Vous trouverez le règlement de course 2010 ainsi que toutes informations utiles sur www.ccsb.ch... Afin de faciliter l'organisation, merci de donner, pour chaque pilote, également vos disponibilités pour travailler lors des jours de course ainsi que pour le montage/démontage.

Course de caisses à savon – inscription

Nom, Prénom	Date de naissance	Nom du bolide	Village	Je peux travailler		
				samedi	dimanche	Montage démontage
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



Rappels

www.russy.ch

Nous vous encourageons à visiter le site internet de notre commune www.russy.ch. N'hésitez pas à faire des propositions ou suggestions pour faire vivre notre site. Adresse de notre webmaster: alain.bozzini@russey.ch

Constructions

La notion de construction découle de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire qui prévoit qu'aucune construction ou installation ne peut être créée ou transformée sans autorisation de l'autorité compétente. Vous trouverez des informations détaillées sur notre site www.russy.ch sous la rubrique « Infos pratiques – aménagement » – lien pour des informations du Conseil communal. En cas de doute ou de demande d'information, Mme Patricia Gremaud tél. 026 675 42 26 ou l'administration communale sont à votre disposition. Nous vous remercions pour votre collaboration.

Vote par correspondance

Le bureau électoral devra déclarer nuls et non valables les bulletins de vote dont le certificat de capacité civique est ouvert ou ne porte pas de signature. Nous vous prions de lire attentivement les recommandations figurant sur le certificat de capacité civique.

Carte d'identité seule

Elle est délivrée au secrétariat communal: tél. + fax : 026 675 23 71/079 453 90 33. Une seule photo est nécessaire pour la commande (photo de bonne qualité).
Délai de livraison: minimum 6 jours ouvrables.

Carte d'identité et passeport ou passeport seul

Trois possibilités de commande:

- 1. La plus rapide:** par internet à l'adresse www.passeportsuisse.ch. Le rendez-vous pour la saisie des données biométriques s'effectue également par internet en fin de commande.
- 2. Par téléphone au 026 305 15 26.** Le rendez-vous pour la saisie des données biométriques est planifié par téléphone avec le collaborateur du secteur des passeports suisses – biométrie.
- 3. Au guichet:** Secteur des passeports suisses – biométrie, route d'Englisberg 11, rez-de-chaussée, 1763 Granges-Paccot. Prise des données biométriques directement sur place.

Documents à apporter: Ancien passeport et/ou ancienne carte d'identité pour annulation.

Photo: Ne pas apporter de photo. La photo est exclusivement prise par le Centre de biométrie.

Prix – paiement : Paiement sur place par carte EC, Postcard ou au comptant.

Délai de livraison : Le délai légal de livraison est de 10 jours ouvrables, le passeport est envoyé sous pli recommandé.

Heures d'ouverture: Du lundi au vendredi, de 8h -11h30 et 14h-17h Mercredi: 7h30- 18h (non- stop).

Diverses informations sur le site www.passeportsuisse.ch

Routes communales

Nous rappelons l'obligation de chaque propriétaire, de nettoyer les tronçons de route situés à proximité de leur propriété, ainsi que les talus en propriété situés aux abords des routes communales.

Les agriculteurs ont l'obligation de nettoyer les routes en bout de parcelles, lors de travaux agricoles et lors des récoltes de foin (herbe ou foin obstruant les grilles).

Propriétaires de chien(s)

Il est interdit de lâcher les chiens dans le village, dans les prairies ou sur les gazons des propriétés de Russy.

De plus, le printemps est là et les agriculteurs vont bientôt récolter l'herbe pour affourager leur bétail. De ce fait, les propriétaires de chien sont priés de gérer le problème «des besoins naturels» de leur animal. Les agriculteurs les remercient d'avance.

Enfin, chaque propriétaire de chien est prié de se conformer à la loi sur la chasse et la protection des mammifères, des oiseaux sauvages et de leurs biotopes, ainsi qu'à la loi d'application pénale, en tenant en laisse son compagnon à quatre pattes jusqu'au 15 juillet lors des balades en forêt.

Remplissage des piscines

Tout remplissage de piscine, au moyen d'un hydrant de la commune, doit faire l'objet d'une demande préalable. Nous vous prions de vous adresser au responsable du dicastère des eaux, M. Lambert Serge, au tél. 026 675 29 17.

Prix facturés pour l'eau:

- Propriétaire raccordé au réseau d'eau communal: Fr. 1.20/m³
- Propriétaire non raccordé au réseau d'eau communal : Fr. 2.50 / m³

Horaire de la déchetterie

Avril à septembre: Ouverte mercredi, de 17h à 18h30 et samedi de 15h30 à 17h.

Benne à ordures

Heures d'utilisation de la benne à ordures: de 6h à 22h.

Veillez, s'il vous plaît, respecter cet horaire, pour la tranquillité des voisins du Battoir. Lorsque la benne est en panne, prière d'avertir le responsable M. Alain Bozzini au tél. 026 675 40 40 ou l'administration communale. Aucun sac ne doit être entreposé devant la benne en panne.

Passepartout Broye: transport pour personnes âgées et/ou handicapées

La commune de Russy soutient financièrement cette institution. N'hésitez pas à recourir à ce service, pour vos déplacements. Tél. 026 663 90 10.

Repas à domicile

Les personnes intéressées sont priées de téléphoner au tél. 026 663 99 34.

Location de la salle communale

Réservation auprès de Mme Stéphanie Steingruber, tél. 026 675 54 71.

Pour vos réunions de famille

Tables à disposition	tél. 026 675 34 40,	Limat Jean Louis, Russy
Grill à disposition	tél. 026 675 20 78,	Ducry Jean-François, Dompierre

Nids de guêpes et désinsectisation

Toute intervention du Service du feu de notre commune, pour un problème de nid de guêpes ou de désinsectisation vous sera facturée. Vous pouvez faire appel à l'entreprise spécialisée, attestée OFSP et par les services du canton, Infanger Daniel à Fribourg, tél. 026 481 33 68

Abonnements CFF – Cartes journalières

Suite à un arrangement avec les communes de Domdidier et Corcelles-près-Payerne, des abonnements journaliers CFF sont à la disposition de la population de Russy. Ces abonnements sont à réserver auprès de:

Kiosque de la Gare, à Domdidier, Mme Franziska Chardonnens: tél. 026 675 19 43

Commune de Corcelles-près-Payerne: tél. 026 660 25 62

Deux cartes journalières sont également à disposition
auprès de l'administration communale Les Montets: tél. 026 665 18 08

Le Conseil communal
vous souhaite
un bel été chaud et ensoleillé!



Les sociétés ou les personnes désirant insérer un article dans le prochain bulletin d'information peuvent envoyer leurs textes en format Word à:

patricia.gremaud@russy.ch.

Dernier délai: vendredi 29 octobre 2010